

Classe de TROISIÈME : 12/10/2020

Cette réunion a eu lieu en distanciel avec les parents correspondants de classe : Madame Rouleau et Monsieur Decoster (301), Madame Rizzotti (302), Madame NEVES et Madame Gillet (303), Madame MAILHES et Madame CREQUER (304), Madame Randon et Madame Heuzé (305), Madame Cametz et Monsieur Cardona (306), Madame Besse et Monsieur Erder (307), Madame Flici et Madame Barnaud- Mackiewicz (308).

Madame Delahaie directrice du collège, Monsieur Guimard, REP des Troisièmes, Madame Marcin, présidente de l'Apel, Mesdames Besse et Randon parents coordonnateurs en troisième.

Madame FORT (302) ayant été excusée.

En préambule, Madame Delahaie et Monsieur Guimard tiennent à remercier les parents correspondants présents pour leur engagement à l'Apel durant cette année de 3^e, pour le rôle de relais officiel qu'ils vont jouer entre les familles et l'Établissement. Ils soulignent que l'Apel et la Direction ont toujours travaillé ensemble dans la confiance, et souhaitent que cela continue ainsi, dans l'intérêt de tous, enfants et familles.

Madame Delahaie et Monsieur Guimard insistent sur le fait que l'Établissement suit les directives de l'ARS concernant la Covid.

Ils insistent sur le fait que l'Établissement suit toujours les directives ministérielles au regard de son statut d'établissement privé sous contrat d'association avec l'État. Les informations officielles et valables sont nécessairement transmises soit par École Directe, soit par le Carnet de Correspondance ou en cas d'urgence par courriel via le biais des parents coordonnateurs et parents correspondants des classes.

Ordre du jour

1/ Bilan de rentrée :

Dans l'ensemble la division est agréable mais certains élèves semblent avoir quelques difficultés à se remettre dans une dynamique de travail. Le constat de mi- trimestre est qu'il n'y a pas de juste milieu. Afin de rattraper les retards accumulés dus au confinement, les professeurs reprennent les notions du troisièmeme trimestre de 4^{ème}. Il faut que les enfants se réhabituent à avoir une posture d'élève, à la vie en collectivité et au rythme de travail. Le travail à la maison est lui aussi très important. L'année de troisième est dense, bien remplie, et il faut que les enfants se réhabituent à retrouver le rythme scolaire.

Monsieur Guimard établira une liste d'élèves scolairement fragiles qui pourront bénéficier d'étude dirigée et encadrée gratuite après les cours de la journée, grâce à des dotations horaires données par l'Education Nationale suite au confinement.

Cela sera mis en place au retour des vacances de la Toussaint et il est fortement recommandé à ceux qui recevraient cette proposition de l'accepter, ceci dans l'intérêt de l'élève et de sa réussite.

Les élèves doivent bien suivre les conseils méthodologiques qui sont très importants car faisant partis des compétences attendues en fin d'année.

- Un bilan de mi trimestre comportant une appréciation pour chaque élève a été transmis aux élèves. Ce document est à signer par les parents et à rapporter à la rentrée des vacances de la Toussaint. L'objectif est d'évaluer le positionnement des élèves, leur attitude par rapport au travail, et les difficultés rencontrées.

2/ Rappel sur l'organisation d'un établissement privé en contrat d'association avec l'État et son projet

- Madame Delahaie rappelle qu'un établissement en contrat d'association avec l'État se doit de respecter les directives de l'Éducation Nationale. Les programmes et le nombre d'heures à Saint-Michel sont tels qu'instaurés par la réforme du collège. Au sein de ce cadre, l'Établissement a toute liberté de rajouter des projets pédagogiques ou des heures de méthodologie.

- Absence des professeurs : Les professeurs ne sont pas salariés de Saint-Michel, leur employeur est le Rectorat. L'Établissement a la liberté de choisir ses enseignants, mais force est de constater que le choix est limité dans la mesure où il y a une forte pénurie de professeurs.

De façon générale, la Directrice du Collège rappelle qu'il faut un délai d'absence minimum de 15 jours consécutifs pour que l'Établissement puisse chercher un remplaçant.

- Il est rappelé que les professeurs ont toute liberté en matière de pédagogie. Pour une meilleure compréhension des attentes du professeur, il est recommandé de prendre rendez-vous avec celui-ci.

- Poids du cartable : c'est un sujet pris très au sérieux par la Direction et par l'Apel, sur lequel ces derniers travaillent en partenariat. Nous y reviendrons plus tard.

3/ Conditions sanitaires :

- Le port du masque est obligatoire durant les cours et dans tout l'établissement pour tout le monde (élèves, enseignants, personnel). Les élèves ne sont autorisés à enlever leur masque que lorsqu'ils prennent leur repas à la cantine. Ils doivent mettre systématiquement du gel hydro alcoolique avant de rentrer dans le réfectoire.
- Distributeurs de gel hydro-alcoolique à disposition dans tout l'établissement et lavage de mains régulier.

4/ Covid:

Madame Delahaie précise que l'établissement respecte en tout point les directives ministérielles c'est à dire de l'Education Nationale et les transmet ensuite aux parents.

A ce jour, un enfant présentant des symptômes suspects doit consulter son médecin qui décide s'il doit ou non faire un test.

Si l'enfant est positif, les autres élèves sont cas contacts **que s'ils ont déjeuné avec l'enfant** ou s'ils ont eu des contacts non masqués (contact à risque c'est à dire proche et non masqués).

Les membres de la famille vivant sous le même toit que l'enfant sont, en revanche, cas contact.

Une classe pourrait fermer si au moins trois de ses élèves sont déclarés positifs à la Covid, mais c'est **l'ARS qui décide et non l'établissement scolaire**.

Vous pouvez vous référer au [tableau transmis sur Ecole Directe](#) par Monsieur Ferdègue le 13 octobre dernier.

5/ Absences

Toute absence ou retard d'un élève doit être immédiatement signalée à l'adresse suivante : absence.4.3@mpicpus.fr

La vie scolaire est en lien avec Monsieur Guimard et lui transmet les absences.

Au retour de l'élève, il doit obligatoirement présenter au REP un justificatif signé par les parents : mot bleu ou jaune dans le carnet de correspondance.

A partir de la rentrée des vacances de la Toussaint, Monsieur Gabin Duval de la vie scolaire, s'occupera de gérer les Emplois Du Temps (EDT) des classes de troisième en direct : absence d'un enseignant, modification de l'emploi du temps.

Lorsqu'un enseignant est absent, son absence ne peut être remplacée qu'à partir de 15 jours d'absences effectives. L'établissement ne peut que procéder à des aménagements durant l'intervalle.

Pour rappel, un professeur en formation, en voyage scolaire ou jury d'examen, n'est pas considéré comme absent.

6/ Sécurité :

Les exercices d'évacuation ont eu lieu.

Les élèves ont bien acquis les réflexes, les temps ont été respectés lors de l'évacuation des lieux, tous les exercices ont été bien effectués en présence des pompiers.

7/ Inscription en seconde :

L'année de troisième est une année très importante car elle correspond à une fin de cycle et marque un tournant très important dans la vie de l'élève.

A Saint-Michel, il y a 11 classes de seconde générales et technologiques .

Un fascicule de l'Onisep a été distribué à vos enfants. C'est un document très complet présentant les différentes étapes de l'année de 3^{ème} et une liste de tous les établissements scolaires de Paris avec les différentes options.

Il n'y a pas de réinscription automatique en tant que telle en seconde à Saint Michel de Picpus : elle se fera au 3^{ème} trimestre.

D'un point de vue pratique, trois cas de figure se présentent pour votre enfant :

- Maintient dans la classe de 3^{ème}
- Passage en seconde générale et technologique

- Passage en seconde professionnelle

A la fin du premier trimestre, une **fiche navette** sera distribuée à chaque élève ; c'est un premier regard (indicateur) du conseil de classe pour encourager, inciter à faire mieux, pour favoriser le dialogue entre élèves-parents et établissement

Au second trimestre (fév./mars) : le **1^{er} avis d'orientation est donné par le conseil de classe**

Au 3^{ème} trimestre : **l'avis décisif du conseil de classe**

Les parents et les élèves ont cependant la possibilité de faire appel de la décision d'orientation, selon une procédure précise qui sera précisée au 3^{ème} trimestre.

La fiche navette : il s'agit d'un document officiel distribué à chaque élève, qui devra être complété et signé à la fin du premier trimestre par les familles et devra être retourné au REP (Mr Guimard). Elle sera de nouveau remise aux élèves pour être complétée et signée au second trimestre, période à laquelle aura lieu le premier avis d'orientation.

Au 3^{ème} trimestre, le conseil de classe donnera l'orientation proposée.

Un entretien d'orientation aura lieu pour chaque élève avec Monsieur Guimard et/ou le professeur principal, durant l'année scolaire. Il n'y a pas de seconde professionnelle, ni de première technologique à Saint Michel de Picpus.

Le choix des matières enseignements de spécialité (dites triplettes) pour la classe de première se fera en classe de seconde.

Le **4 février 2021** est prévue une réunion d'information et d'orientation pour les parents d'élèves de troisième.

8/ Stage :

Lors de la réunion le 12 octobre, il n'y avait pas encore de retour du ministère.

Monsieur Guimard pense qu'un aménagement risque d'être proposé par le ministère.

En tout état de cause, comme dit précédemment, l'établissement suivra les directives ministérielles.

Il est conseillé d'échanger au maximum avec les autres familles pour trouver des solutions de stage.

De plus, le **BDIO** se tient à la disposition des élèves salle 208 au 2^{ème} étage - pour les parents : bdiosmp@gmail.com . Une **bourse aux stages** sera mise en place. Cette dernière met à la disposition des élèves de 3^{ème}, une base de données d'entreprises acceptant des élèves en stage.

Un stage en dehors de l'île de France est envisageable, mais il est nécessaire d'avoir dans ce cas, une solution de secours dans la région parisienne, au cas où les mesures sanitaires de déplacement se durciront.

Un document explicatif sur le stage va être remis dans les prochaines semaines.

9/ Ecole Directe

La plateforme a beaucoup dysfonctionné en ce début d'année (changement de réseau informatique processus plus long et complexe de mise en ligne d'emplois du temps, etc.) Les professeurs ont pu utiliser Ecole Directe de manière optimale début octobre.

Les notes, les messages d'informations et les documents administratifs (bulletins des années précédentes par exemple) passent uniquement par Ecole Directe. Un message d'alerte est envoyé par SMS / courriel quand un nouveau document est disponible sur l'espace personnel. Aucun document n'est transmis sous format papier.

Concernant les notes sur Ecole Directe, Madame Delahaie rappelle qu'il y a un délai de 5 jours entre la date de saisie et la date de consultation possible ; il est important que l'élève annonce lui-même sa note à ses parents.

Enfin, l'établissement a fait le choix d'une utilisation limitée de la messagerie d'Ecole Directe par les parents. En revanche, il ne faut pas hésiter à prendre rendez-vous avec les professeurs via le carnet de correspondance, si nécessaire.

Pour tout problème d'accès, ou perte de mot de passe Ecole Directe, faire un courriel à sosmotdepasse@mpicpus.fr

Le message sera adressé par les parents en une fois. Ces derniers recevront dans les 48h à 72h le nouveau code d'accès sur leur adresse email communiqué lors de l'inscription à Saint Michel de Picpus. Le mot de passe n'est pas adressé à l'élève. Il est conseillé de vérifier dans les spams en cas d'absence de réponse dans le temps signalé ci-dessus.

10/ Google éducation :

Un document contenant un nouveau code et un nouvel identifiant a été remis à vos enfants début octobre. Si toutefois, votre enfant l'avait égaré, vous avez la possibilité de récupérer le mot de passe et l'identifiant de votre enfant via l'adresse ci-dessous SOS mot de passe. Il faudra un délai de 24 à 72h pour recevoir les informations, sachant qu'il faut faire **une demande par enfant**.

La réponse arrive sur **l'adresse mail des parents** et non celle de l'enfant.

Merci de n'adresser qu'UNE seule demande par enfant de façon à ne pas surcharger le système.

Pour tout problème d'accès, ou perte de mot de passe Google éducation, faire un courriel à sosmotdepasse@mpicpus.fr

11/ Les écrans numériques interactifs :

Pour l'instant, les tableaux numériques ne sont pas fonctionnels en troisième. Ils seront installés dans les classes de 3^{ème} après les vacances de la Toussaint.

Les cours ne seront pas filmés.

En cas d'absence ou de mesures sanitaires plus strictes, les enfants ne seront jamais toute la journée devant l'écran.

L'emploi du temps sera aménagé.

Les solutions pour rattraper un cours en cas d'absence de l'élève existent, il faut agir au cas par cas (le binôme est une solution)

12/ Restauration scolaire

- Le début d'année a été compliqué en raison du protocole sanitaire très serré. Cela a généré des files d'attente importantes. Puis il y a eu un allègement du protocole qui a permis de retrouver un rythme à peu près normal c'est à dire que les 4 divisions passent au réfectoire en deux heures, ce qui laisse en moyenne 20 minutes à l'élève pour déjeuner.
- Cependant, c'est très variable d'un enfant à l'autre : certains déjeunent en 10mn d'autres ont besoin de 30mn...
- Le protocole sanitaire à la cantine a évolué : gel hydro-alcoolique, enlever le masque, puis remettre le masque. Pas d'espacement, ce sont les consignes du ministère.
- Concernant la qualité et la variété des repas, les élèves ont le choix entre plusieurs entrées et desserts. Moins de choix pour le plat principal. Cependant le plateau reste très varié.
- En début d'année, il y a eu un problème d'approvisionnement mais qui a rapidement été réglé.
- Nous vous rappelons qu'une commission restauration se réunit régulièrement afin de veiller au bon déroulement de la restauration scolaire.

13/ Vie scolaire :

- Poids des cartables : la direction est consciente que le poids du cartable reste un sujet important et que certaines journées sont bien chargées.

Les élèves de troisième ont cette année une classe dédiée, munie d'une serrure automatique qui leur permet de laisser leur cartable dans la classe. Ils ont de plus un casier dans lequel ils peuvent laisser quelques affaires scolaires.

D'autre part, les délégués de classe ont pour mission d'informer les autres élèves de la nécessité de prendre tel ou tel livre/cahier certains jours pour le cours suivant. Cela permet de créer une bonne dynamique entre délégués et professeur et ainsi alléger le cartable.

- Rendu des livres de l'année dernière : tout s'est bien passé, pas de retour sur des pertes de livres.

- Livres numériques via école directe : l'Apel sollicite la possibilité pour les élèves d'accéder à la version numérique des manuels scolaires. Il est indiqué que leur mise à disposition pour les élèves est en cours. Il faut un temps d'adaptation car les anciennes éditions ne sont pas toutes disponibles sous forme numérique. Pour celles qui le sont, les enseignants en demandent les droits aux éditeurs et partagent la version numérique avec leurs élèves- ce processus peut prendre un peu de temps.

14/ Stage de premiers secours :

Ces stages sont proposés (ils ne sont donc pas obligatoires) aux élèves de 3^{ème} et de seconde. Ils sont dispensés par deux professeurs d'EPS mais ils ont été reportés en raison de la crise sanitaire. Une communication sera adressée aux parents dès que possible.

8/ Questions diverses

- En cas de difficulté avec un professeur, ne pas hésiter à prendre RDV via le carnet de correspondance.
- Concernant les réunions parents/ professeurs une proposition d'une autre formule est à l'étude.
- Il est rappelé aux parents qu'il faut reprendre le processus habituel, s'adresser à l'Apel pour toute question d'ordre général via les parents correspondants qui relayeront aux parents coordonnateurs en relation directe avec la REP ; la réponse la plus juste et circonstanciée leur sera adressée en retour. Les questions, suggestions sont aussi traitées en réunions trimestrielles de l'Apel avec la REP, au conseil d'établissement.

Bonne année scolaire à tous !

Vos parents coordonnateurs de l'Apel en Troisième

Delphine BESSE et Delphine RANDON

Coordo3eme.apelsmp@gmail.com